



PROCES – VERBAL DE LA

122^{ème} LANDSGEMEINDE DU 23 OCTOBRE 2021 A COURTEPIN

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Patrice Conus (ci-après P.C.) ouvre la 122^{ème} assemblée des vétérans gymnastes en saluant toutes et tous très cordialement. Il est 10h00.

Selon la tradition, la 1^{ère} strophe du chant « Le Vieux Chalet » est interprétée en ouverture d'assemblée sous la direction de Mme Monique Richoz.

P.C. salue particulièrement les personnes suivantes :

Monsieur Christian Pillonel, président cantonal de la FFG
Monsieur Laurent Progin, président de la société de gym Courtepin
Monsieur Henri Baeriswyl, président du comité d'organisation de cette journée
Monsieur Etienne Miéville, président du comité cantonal du groupe Vaudois
Monsieur Pierre-Alain Delmonico, membre du comité cantonal du groupe Vaudois
Monsieur Jean-Claude Mottaz, président d'honneur du groupe Vaudois
Mademoiselle Annaëlle Progin, demoiselle d'honneur
Mademoiselle Loanne Progin, demoiselle d'honneur

Les personnes suivantes se sont excusées :

Monsieur Kurt Egloff, président central de l'union fédérale des gymnastes vétérans
Monsieur Benoît Gisler chef de service des sports du canton de Fribourg
Ainsi que 23 membres de notre union.

P.C. souhaite ensuite la bienvenue à tout le monde à Courtepin dans le district du Lac et remercie la société de gym de Courtepin pour leur accueil.

La 122^{ème} Landsgemeinde a été convoquée selon les statuts par invitation personnelle. Cette dernière comporte 12 points à l'ordre du jour. Aucune remarque n'est formulée, l'assemblée peut valablement délibérer.

P.C. passe ensuite la parole à Mme Nicole Prélaz, vice-présidente, pour le souhait de bienvenue aux collègues alémaniques.

2. Nomination des scrutateurs

M. Laurent Gremaud de Sâles et Mme Danielle Giroud de Siviriez sont nommés scrutateurs. Ils sont acceptés par mains levées.

Membres présents : 84 (87 avec les accompagnants et les invités), la majorité est de 43.

La parole est donnée à M. Laurent Progin, président de la FSG Courtepin afin de nous présenter sa société. Il salue les personnes présentes et souhaite la bienvenue à tous à Courtepin. Il nous fait une description de sa société. P.C. le remercie pour son message.



3. Procès-verbal de la Landsgemeinde 2019 à Vuadens

Le procès-verbal de la dernière assemblée a été envoyé à chaque chef de groupe et a été mis sur le site internet de la FFG sous l'onglet « Vétérans ». Personne n'en demande la lecture.

Aucune question, ni remarque n'est formulée concernant ce procès-verbal.

P.C. demande d'accepter le procès-verbal du 30.05.2019 par acclamation et remercie son auteur Mme Chantal Conus, ainsi que Mme Christine Aerschmann pour la traduction.

4. Mutations : admissions, démissions, radiations

Ce point est traité par M. Marcel Richoz.

Une sensible diminution des effectifs a été constatée durant ces deux dernières années. La crise sanitaire et le manque d'intérêts sont certainement une part des causes de cette baisse. Les mutations ont été arrêtées au 30 avril 2020 et au 7 mai 2021, selon détail ci-après.

Admissions 2019-2020 :

Nommés lors de l'assemblée de la FFG du 9 novembre 2019 ou antérieurement, 7 nouveaux membres ont demandé leur adhésion au sein de l'union, il s'agit de :

Barbey	Bertrand	Vuadens	Boschung	Daniel	Düdingen
Bovet	Marguerite	Ursy	Guillaume	Béatrice	Siviriez
Marti	Josiane	Ursy	Saraiva	Gil	St-Aubin
Wydler	Rudolf	Grolley			

Aucune objection à l'admission de ces nouveaux membres.

Admissions 2020-2021 :

Aucune admission.

Démissions :

Précisions : une partie des membres démissionnaires ne se sont pas acquittés de leurs cotisations. Après deux rappels, André le caissier les a contactés pour qu'ils se déterminent, ceci conformément à l'article 11 des statuts de l'Union.

2019 - 2020: 29 démissions

Ackermann	Suzanne	Düdingen	Decorvet	Eva	Düdingen
Andrey	Charles	Düdingen	Decorvet	Willy	Düdingen
Baeriswyl	André	Düdingen	Gremaud	Daniel	Bulle
Balmat	Josiane	Siviriez	Gremaud	Roger	Vuadens
Bertschy	Auguste	Tafers	Jacot	Bernard	Fribourg-Hommes
Bugnon	André	Romont	Lanthenmann	Joseph	Düdingen
Bugnon	Christian	Romont	Morand	Alain	FSG Fribourg
Bugnon	Madeleine	Cousset	Odermatt	Bernard	Murten
Bula	Edgar	Muntelier	Papaux	René	Treyvaux
Butty	Chantal	Ursy	Périsset	Cécile	Ursy
Butty	Elisabeth	Ursy	Rolli	Christian	Düdingen
Débieux	Anne-Marie	Romont	Ruffieux	Nelly	Romont



Scherzinger Paul	Murten	Zingg	Raymonde	FSG Fribourg
Schürch Madeleine	Domdidier	Zumwald	Hélène	Düdingen
Walther Ernst	Düdingen			

2019 - 2021: 11 démissions

Cudré-Pittet Monique	Autigny-Chénens	Raemy	Martine	Autigny-Chénens
Delley Ursula	Autigny-Chénens	Rochat	Germaine	Romont
Lambert Esther	Estavayer-le-Lac	Steffen	Lois	Düdingen
Macheret Madeleine	Autigny-Chénens	Waeber	Willy	Treyvaux
Mohler Erich	Muntelier	Zurkinden	Erwin	Düdingen
Monney Michèle	FSG Fribourg			

Radiations 2019 – 2021 :

Le Vorort n'a procédé à aucune radiation durant l'année écoulée.

Décès :

14 décès ont été enregistrés : 8 décès en 2019-2020 et 6 en 2020–2021. Un hommage leur sera rendu au point 5 de notre assemblée.

Effectifs de l'Union :

Au 7 mai 2021 l'Union comptait 338 membres, soit 221 hommes et 117 dames. Une baisse de l'effectif de 47 membres a été constatée depuis l'assemblée 2019, soit le 12,2%. D'autre part, 229 membres sont vétérans fédéraux.

P.C. remercie Marcel pour les informations concernant l'état des membres.

M. Edmond Fragnière (de l'Union Fédérale des gymnastes) étant excusé, P.C. passe ensuite la parole à Mme Nicole Prélaz, vice-présidente, pour la lecture de son rapport.

M. Edmond Fragnière nous apporte les salutations amicales du comité central en particulier les cordiaux messages du président central M. Kurt Egloff, ainsi que diverses informations. Depuis 2020 toutes les manifestations ont été annulées, en particulier la réunion annuelle qui aurait dû inclure l'inauguration de la nouvelle bannière et le jubilé des 125 ans de l'Union.

Effectifs de l'UFGV au 1^{er} janvier 2021 : tendance à la baisse, à savoir 4566 membres, baisse de 98 par rapport à 2020.

Comptes 2020 : Ils bouclent conformément au budget avec un bénéfice de CHF 179.75 et la fortune se monte à CHF 27'611.69.

La cotisation annuelle de CHF 10.00 par membre (soit cotisation de CHF 5.00 et montant de solidarité de CHF 5.00) et le budget 2022 ont été acceptés à l'unanimité.

La réunion annuelle aura lieu le 4 septembre 2022 à la Loopersaal à Hergiswil/NW.

Pour 2023 : candidature de la SFG Fribourg qui fêtera son 175^{ème} anniversaire, alors que le Groupe des gymnastes vétérans de Fribourg fêtera son 125^{ème} anniversaire.

Après une année de prolongation en intérim, Edmond Fragnière est arrivé au terme de 11 années au comité central de l'UFGV. Il lance un appel pour une candidature éventuelle.



Il exprime au nom du CC au Groupe fribourgeois de l'UFGV ses meilleurs vœux de réussite et de prospérité pour ses activités futures. Il souhaite ensuite à tous une excellente journée et donne d'ores et déjà rendez-vous en nombre à Hergiswil pour la réunion fédérale.

P.C. remercie Nicole pour la lecture de ce rapport.

5. Hommage aux disparus

P.C. passe la parole à Véréne Richoz.

En signe de reconnaissance et de gratitude pour chaque personne une bougie est allumée ainsi qu'une magnifique rose leur sont dédiées.

Ce sont :

Aebischer	Bertrand	Broc	Aeby-Fasel	Lucie	Bulle
Berthoud	Jean-Marie	Châtel-St-Denis	Collaud	Guy	St-Aubin
Fassnacht	Hans	Muntelier	Giroud	Victoria	Ursy
Godel	Georges	Domdidier	Hämmerli	Kurt	Murten
Hofstetter	Franz	Düdingen	Monney	Henri	Charmey
Progin	Emile	Domdidier	Schmid	Rosmarie	Murten
Siegenthaler	Moritz	Kerzers	Tercier	Noël	Vuadens

6. Rapport du Président

Le Président, PC au nom du comité du Vorort, présente le rapport d'activité de l'UFGV. Période difficile où la vie associative a été mise entre parenthèse. La dernière Landsgemeinde a même dû être annulée. Dernière rencontre officielle à Vuadens en 2019. Malgré cette situation le vorort n'a pas travaillé au ralenti, toutes les démarches ont eu lieu mais sans aboutir. Toutes les annulations au niveau cantonal ou fédéral ont donné le double de travail administratif.

Annulation de la réunion fédérale du 125^{ème} à Thoune. Beaucoup de contacts électroniques avec les dirigeants du comité central pour régler les affaires courantes.

L'assemblée fédérale a eu lieu à Lyss le 27 août dernier durant laquelle notre ami René Pilloud devait y recevoir une distinction, mais étant excusé n'a pas pu y participer pour raison de santé.

Depuis l'assemblée de Vuadens, le vorort a siégé à une dizaine de reprises. P.C. remercie ses collègues pour le travail, la collaboration, l'engagement et aussi pour la superbe entente et magnifique amitié. Comme mentionné dans le rapport d'Edmond Fragnière, l'UFGV est à la recherche de la perle rare pour le remplacer.

Info : la SFG Fribourg a déposé sa candidature pour organiser la réunion fédérale en 2023 à Fribourg. La société Gym de Fribourg fêtera son 175^{ème} anniversaire et l'union frib. des gymn. vétérans fêtera son 125^{ème} anniversaire. Il remercie la SFG Fribourg de vouloir prendre en charge cette méga organisation.

Une délégation du vorort participera le 31 octobre prochain à l'assemblée des vétérans gymnastes vaudois à Yvonand.

P.C. remercie ensuite le comité d'organisation de cette journée, la société de gym Courtepin et termine son rapport en souhaitant une bonne journée à tous.

7. Finances

L'approbation des comptes sera particulière étant donné qu'il faut approuver les résultats 2019 et 2020.



7a) Présentation des comptes 2019

La lecture des comptes est faite par le caissier André Gavillet.

L'exercice 2019 se solde avec un déficit de CHF 459.10.

La parole est donnée aux vérificateurs des comptes, à savoir M. Michel Jaquier d'Ursy. La Landsgemeinde devait être organisée à Ursy en 2020 d'où les vérificateurs d'Ursy. Ils félicitent le caissier, M. André Gavillet, pour la bonne tenue des comptes et demandent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

P.C. remercie Michel pour la lecture du rapport et ouvre la discussion concernant les comptes. Aucune question n'est formulée. Il demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité et aux vérificateurs en se manifestant par mains levées.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Il remercie MM. Nicolas Guillaume, Dominique Gavillet et Michel Jaquier de la Gym d'Ursy qui ont révisé les comptes 2019 ainsi qu'André qui les a présentés.

7b) Présentation des comptes 2020

P.C. redonne la parole au trésorier André Gavillet qui nous donne lecture des comptes.

L'exercice 2020 se solde avec un bénéfice de CHF 2'645.10

La parole est donnée aux vérificateurs des comptes, à savoir M. Bertrand Progin de Courtepin. Ils félicitent le caissier, M. André Gavillet, pour la bonne tenue des comptes et demandent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

P.C. remercie Bertrand pour la lecture du rapport et ouvre la discussion concernant les comptes. Aucune question n'est formulée. Il demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité et aux vérificateurs en se manifestant par mains levées.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Il remercie MM. Bertrand Progin et Henri Baeriswyl de la SFG Courtepin qui ont révisé les comptes 2020 ainsi qu'André qui les a présentés.

7c) Présentation du budget 2021

Etant donné la situation particulière de 2021, obligés de faire un budget pour 2021.

La lecture du budget est faite par le caissier André Gavillet. Celui-ci prévoit un déficit de CHF 675.00.

P.C. ouvre la discussion concernant le budget ; aucune question n'est formulée. Il demande à l'assemblée d'accepter le budget tel que présenté en se manifestant par mains levées.

Le budget 2021 est accepté à l'unanimité.

P.C. remercie André pour le montage et la présentation du budget.



8. Réunion des gymnastes vétérans fédéraux le 4 septembre 2022 à Hergiswil/NW

A ce jour 17 personnes se sont inscrites. Les inscriptions sont toujours ouvertes, et ceux qui sont intéressés peuvent encore le faire auprès de P.C. après l'assemblée. Les informations seront transmises en temps voulu.

Aucune question ou remarque ne sont formulées.

P.C. passe ensuite la parole au président cantonal de la FFG, M. Christian Pillonel.

9. Désignation du lieu de la Landsgemeinde 2022

Selon les statuts, l'article 13.2 dit ceci : le groupe qui désire accueillir l'assemblée annuelle en fera la demande, par écrit, au comité cantonal avant la fin de l'année précédente.

Date : selon les statuts, l'article 13.1. dit : « L'assemblée générale a lieu une fois par année, en principe le jour de l'ascension ».

A plusieurs reprises le débat a eu lieu concernant la date mais sans décision satisfaisante pour chacun. Cette année avec cette situation de pandémie, on n'a pas eu le choix que de changer de date, sinon c'était encore repoussé au printemps 2022, ce qui aurait été néfaste à l'association.

Pour la suite, le vorort propose que la société organisatrice transmette des dates selon ses disponibilités entre le 25 avril et la fin mai, un samedi ou un dimanche, ou le jeudi de l'Ascension. Ainsi tout le monde doit faire un peu de compromis.

Pour rappel, la Gym Ursy a dû annuler la Landsgemeinde en 2020. Cette dernière est toujours intéressée à organiser cette manifestation en 2022, soit le samedi 14 mai prochain.

Pourquoi cette date, à l'ascension il y a 1^{ère} communion et les salles sont déjà réservées pour les communiantes et leur famille. Si la date devait changer en 2022, Ursy doit retirer sa candidature.

P.C. ouvre la discussion.

Avis de différentes personnes : la proposition de donner la liberté de choix pour organiser la Landsgemeinde est très bonne. Il est difficile de toute façon de contenter tout le monde. Dans les statuts s'est bien indiqué « en principe ».

P.C. passe à un sondage à mains levées : à savoir qui est pour changer la date de la Landsgemeinde soit : un samedi ou un dimanche entre le 25 avril et la fin mai et/ou le jeudi de l'ascension. Cette proposition est acceptée.

Désignation du lieu de la Landsgemeinde 2022 : La gym Ursy se propose de prendre cette manifestation en 2022. P.C. en fait la demande officielle au nom de Gym Ursy, car ils sont d'accord de reprendre cette manifestation en 2022.

Comme il n'y a pas d'autre proposition, Ursy est donc accepté pour l'an prochain.

P.C. remercie pour la confiance. L'assemblée aura donc lieu le samedi 14 mai 2022 à Ursy.



10. Election du Vorort 2022 - 2024

Pour rappel en 2018 lors de la Landsgeimeinde de Châtel-St.-Denis deux sociétés étaient sur les rangs pour la prise en charge du vorort soit : Ursy et Bulle.

Ursy a été proposé et retenu parce que son dossier avait été déposé en premier. Bulle a accepté cette situation en manifestant son intérêt pour reprendre le vorort à la fin du mandat d'Ursy.

Aujourd'hui le groupe des vétérans gymnastes de Bulle manifeste à nouveau son intérêt et P.C. les en remercie. Il passe la parole à Auguste Dupasquier de la SFG Bulle pour sa demande de prise en charge du Vorort 2022 / 2024.

Aucune autre proposition ? M. Dupasquier confirme accepter le mandat.

L'assemblée accepte et remercie le Groupe de Bulle par acclamation.

M. Dupasquier remercie l'assemblée pour la confiance et présente son comité.

P.C. les remercie à son tour et leurs souhaitent beaucoup de plaisir dans ce nouveau défi et le vorort en place reste à disposition pour le départ et le suivi de cette aventure.

Si quelqu'un d'autre est intéressé pour la suite, ne pas hésiter à s'annoncer.

11. Divers

P.C. ouvre la discussion : aucune demande n'est formulée dans les divers.

12. Honneurs

P.C. passe la parole à Marcel Richoz.

Une délégation du vorort a participé à l'assemblée des délégués de l'Union Fédérale des Gymnastes Vétérans à Lyss le 27 août dernier. Comme M. René Pilloud (dit Pom) n'a pas pu y participer, P.C. président a le plaisir de lui remettre aujourd'hui l'insigne or de fidélité de l'UFGV.

Les statuts et le règlement spécial y relatif de l'Union prévoient que les membres âgés de 70 ans, la doyenne et le doyen du jour, les 80 ans et plus, présents à l'assemblée, reçoivent une distinction.

70 ans :

Comme en 2020, il n'y a pas eu de landsgemeinde, le vorort a décidé de remettre le gobelet aux membres présents âgés de 71 ans également. Aujourd'hui, le vorort a le plaisir de remettre la distinction à 5 membres, il s'agit de :

Collaud Elian - St-Aubin Collaud Germain - Grolley Spicher-Zuwald Margrit - Düdingen
Sturny Niklaus - Tifers Waeber Harald - Tifers

Doyenne du jour : Bussard Marcelle, née en 1933 du groupe de Bulle.

Doyen du jour : Les 2 doyens sont : Mauron Albert, né en 1933 du groupe de Düdingen, et Morel André, né en 1933 du groupe de FSG Fribourg.

80 ans et plus



Les membres de l'assemblée de 80ans et plus reçoivent également un cadeau. Il s'agit de :

Berthoud	Norbert	1939	Châtel-St-Denis
Bussard	Marcelle	1933	Bulle
Bussard	Michel	1937	Bulle
Crausaz	Angéla	1934	Rue
Descloux	Jean-Louis	1937	St-Aubin
Dousse	Gérard	1935	Romont
Engler	Kurt	1941	Tafers
Fasel	Charles	1938	Düdingen
Gavillet	Madeleine	1940	Ursy
Gavillet	Marcel	1940	Ursy
Gremaud	Laurent	1941	Sâles
Mauron	Albert	1933	Düdingen
Morel	André	1933	FSG Fribourg
Pilloud	René	1941	Châtel-St-Denis
Sciboz	Yvette	1940	Marly

Au nom du vorort, il adresse à tous ces vaillants vétérans, toutes ses félicitations et ses remerciements pour leur fidélité.

Tous les membres cités ci-dessus ont été félicités par le président et applaudis par l'assemblée.

P.C. donne ensuite la parole à M. Henri Baeriswyl, président d'organisation de cette journée afin de présenter le comité d'organisation et transmettre les directives pour la suite de la journée. P.C. remercie M. Henri Baeriswyl et son comité pour l'accueil ainsi que la société de gym de Courtepin et aussi pour avoir parlé en allemand. Petit clin d'œil... il serait la personne idéale pour remplacer Edmond Fragnière.

Il remercie également les 2 demoiselles d'honneur et leur offre un petit cadeau.

Il clôt ensuite la 122^{ème} Landsgemeinde en passant à nouveau la baguette à Mme Monique Richoz pour entonner la dernière strophe du chant « Le Vieux Chalet ».

Union Fribourgeoise des
Gymnastes vétérans
La secrétaire :
Chantal Conus